

Découvrir la Vienne, au fil de l'eau...

Dossier N°3

La rivière "Vonne"

50 km de navigation
les sites historiques,
les curiosités, la faune
la flore, des conseils.



Découverte du Département au fil de l'eau : La Vonne

Le réseau hydrographique du département de la Vienne est dense et principalement orienté au nord vers la Loire. La Vienne, première rivière du département, reçoit directement ou indirectement lors de sa traversée toutes les autres rivières : la Vonne, la Gartempe, la Creuse et le Clain.

La Vonne serpente dans une vallée boisée et sillonne une campagne verdoyante où châteaux, moulins, églises et architectures audacieuses se côtoient.

Le canoë-kayak se présente comme un moyen de locomotion écologique, pra-

tique et silencieux, pour découvrir le département.

Cette balade au fil de l'eau permet d'apprécier et de comprendre les multiples facettes du patrimoine de chaque site, urbain ou champêtre.

Vous trouverez au verso de chaque fiche des descriptifs sur quelques monuments historiques, les curiosités, les légendes, la faune et la flore ainsi que quelques conseils de navigation.

Bonne navigation
et bonne découverte...



La Vonne

Prix : 2 euros

ISBN : 978-2-9526884-2-0

CODE du Praticant du Canoë-kayak

L'ensemble des conseils et des recommandations, élaborés à partir de notre expérience, sont rassemblés dans ce Code du pratiquant. Il constitue une charte de nos droits et de nos devoirs.

CARTE d'identité

La Vonne : viendrait de vonna (origine celtique) et signifiant cours d'eau ou rivière

La Vonne s'écoule d'ouest en est ; elle prend sa source en Gâtine Deux-Sèviennaise et entaille le plateau calcaire dégagant des méandres dissymétriques et encaissés jusqu'à marier ses eaux avec celles du Clain.

Des vestiges gallo-romains aux monuments de style roman, des ponts médiévaux à la Cité des Seigneurs de Lusignan, vous ne passerez pas à côté du charme de cette vallée.

Aujourd'hui la randonnée en canoë ou en kayak est un moyen privilégié pour accéder aux secrets de cette rivière.

En effet la Vonne est une rivière fée et il est invraisemblable que Mélusine ne s'y soit pas baignée !

Bonne randonnée ...

Navigable sur plus de 50 Km, de Ménigoute à Vivonne, vous aurez tout le temps de vous imprégner de ses légendes et de ses mystères...

SUR TERRE

- **Respect des riverains** et des populations locales.
- **Obtenez la permission** avant d'utiliser les eaux ou les terrains privés.
- **Utilisez les sentiers et chemins**, ne coupez pas à travers les cultures.
- **Respectez les haies et les clôtures**, refermez portes et barrières après votre passage. Soyez silencieux. Respectez les cultures.
- **Ne vous garez pas** dans les champs, prairies et sous-bois afin de faciliter le passage d'autres véhicules.
- **Observez les réglementations** locales et nationales.

SUR L'EAU

- **Pour votre sécurité, ne vous approchez pas trop des barrages.** Les vannes automatiques peuvent s'ouvrir à tout moment en cas d'indisponibilité des groupes de production. Des bouées et des panneaux vous signalent les zones interdites à la navigation. Respectez-les !
- **Respect du milieu, des rives et de la végétation.** Ils protègent de l'érosion (joncs, buissons, arbres) et abritent une vie abondante.
- **Écartez-vous des aires de migration**, des aires de nidification et des frayères aux époques appropriées.
- **Faites vous discret**, cela vous permet de profiter de l'éventuelle apparition d'animaux.

LE CAMPING

- **Obtenez les autorisations** nécessaires avant de vous installer.
- **Faites attention à ne pas enflammer** les plantations et la forêt. Soyez très prudent en utilisant vos réchauds.
- **Assurez-vous que la réglementation locale** vous y autorise avant d'allumer des feux.
- **Contentez-vous de ramasser le bois mort** pour les alimenter.
- **Nettoyez les grèves et votre emplacement** de bivouac avant de repartir.
- **Soyez respectueux** de la tranquillité d'autrui.

LE RESPECT DES PECHEURS

- **Soyez vigilants** et observez longtemps à l'avance s'il n'y a pas un pêcheur.
- **Écartez-vous de la berge**, si la rivière ou le plan d'eau le permet, pour éviter son matériel (lignes, bouchons)
- **Passés aussi rapidement** et silencieusement que possible, abstenez-vous de tout exercice d'école (bac, reprises de courant ...)
- **Respectez les heures de pêche**: tôt le matin ou en fin d'après-midi. Ainsi vous naviguerez aux meilleures heures.
- **Sachez prévoir votre parcours** pour terminer votre randonnée tôt dans l'après-midi.

LES DECOMBRES

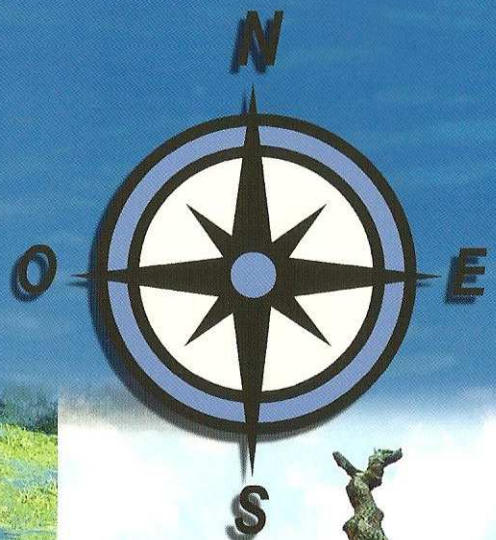
- **Déposez les ordures** dans un lieu spécialement réservé à cet usage ou emmenez-les dans le bateau jusqu'à la maison.
- **Ne rien jeter** à l'eau et ne pas abandonner ou même enterrer les débris.

L'HYGIENE

- **Prenez les plus grandes précautions** en matière d'hygiène. Installez des sanitaires lorsque vous campez en groupe.
- **Pensez que l'eau a de multiples utilisateurs** et que certains l'utilisent telle qu'elle coule (cultures, animaux domestiques...).
- **Informez-vous des accords Kayakistes - Pêcheurs** et sur la réglementation locale en matière de circulation sur les rivières.
- **Évitez de naviguer** les jours d'ouverture et de fermeture de la pêche.
- **Utilisez au mieux les qualités de l'embarcation** (silencieuse, faible tirant d'eau) pour ne pas gêner les autres utilisateurs.

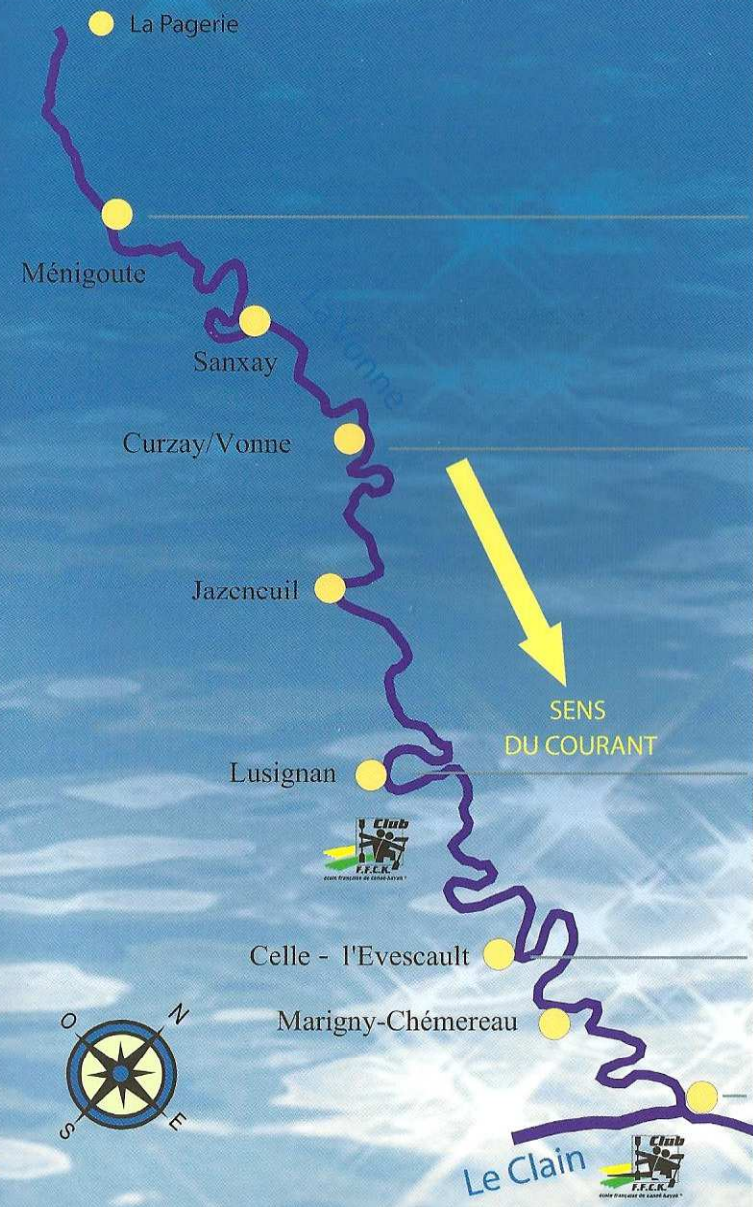
Pensez que votre attitude a toujours une influence sur l'accueil qui sera réservé aux prochains pratiquants.

Découverte de la Vienne, au fil de l'eau...



La sécurité, un aspect indissociable de la pratique du canoë-kayak. En fonction du niveau d'eau, les barrages, les grilles, les ponts bas, les arbres ou les franchissements des moulins peuvent devenir dangereux (siphons, rappels, drossages, etc).
PRUDENCE ! En cas de doute, renseignez vous auprès des clubs locaux pour avis et conseils.

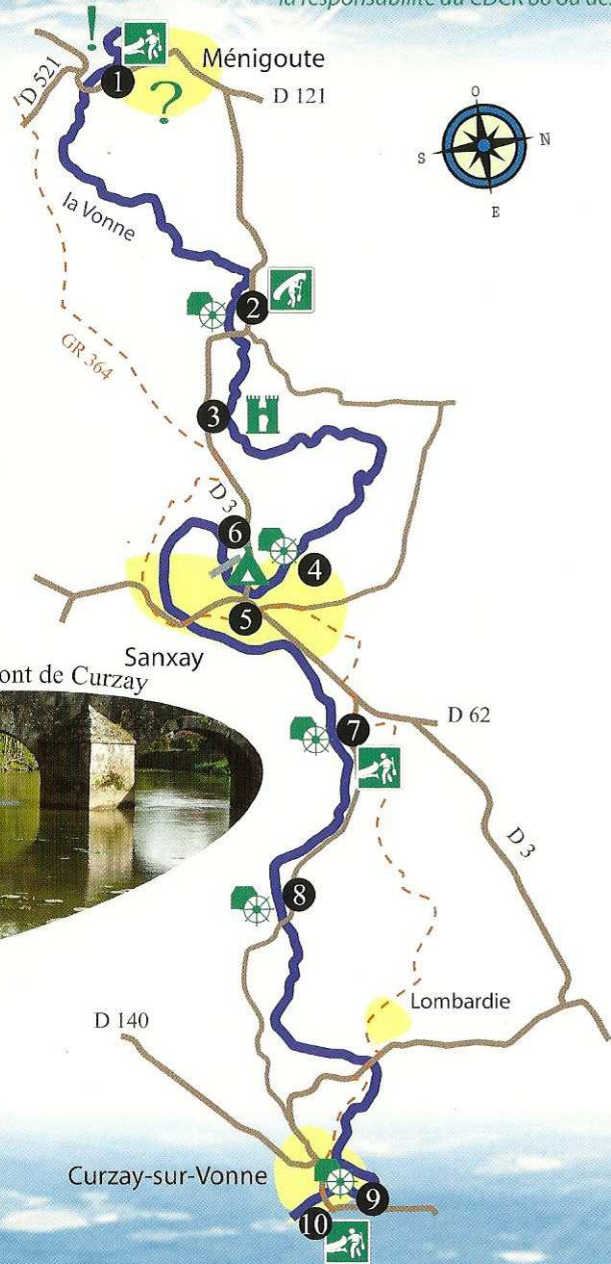
Avant de vous élaner sur la Vonne, assurez vous que :
 - le niveau d'eau n'est pas trop élevé, sinon la navigation est dangereuse.
 - le niveau d'eau n'est pas trop bas, vous risquez de perturber l'écosystème avec le frottement des canoës.



- Ménigoute
- Tronçon 1 : 14,5 km
- Curzay /Vonne
- Tronçon 2 : 15 km
- Lusignan
- Tronçon 3 : 10,5 km
- Celle - l'Evescault
- Tronçon 4 : 12 km
- Vivonne



Les informations mentionnées sont données à titre indicatif et ne sauraient engager en aucun cas la responsabilité du CDCK 86 ou des clubs FFCK



1	Ménigoute Accès à l'eau au pont en rive gauche
2	Moulin de Pouvreau Prendre le bras de gauche Portage rive gauche 2,8 km
3	Site Gallo-romain de Sanxay Visite payante (voir fiche au dos) 3,8 km
4	Moulin de la Berthelière Prendre le bras de gauche 6,3 km
5	Sanxay Tous commerces Base de Loisirs (Piscine l'été) Accès à l'eau rive droite 6,6 km
6	Barrage Portage rive droite 6,8 km
7	Moulin de Ribault Prendre le bras de gauche après le pont de fer 9,8 km
8	Moulin de Chevret Prendre un des bras de gauche Passage encombré 11,4 km
9	Grand Moulin Passage à gauche avant le moulin 14,2 km
10	Curzay / Vonne Accès à l'eau rive gauche 14,5 km



Merci de respecter la législation, le "Code du Praticquant" et les règles de sécurité - www.canoe86.org
Les passages en propriété privée se font toujours sous réserve de l'accord du propriétaire



ZNIEFF Vallée de la Vonne

La Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique Vallée de la Vonne est située en amont de Ménigoute. Ce secteur a pour vocation de participer à la conservation de ce milieu riche en espèces animales et végétales rares. Parmi celles-ci nous pouvons remarquer : le Gomphe à pinces ou encore l'Agrion orangé (libellules).



Le festival de Ménigoute

Le Festival de Ménigoute réunit chaque année pendant les vacances de la Toussaint les passionnés de cinéma animalier, les associations de défense de l'environnement, les artistes animaliers (peintres, sculpteurs, photographes...), et un public de plus en plus motivé par la protection de la nature.



La Haute Vonne

En amont de Ménigoute, sur 4,5 km se situe le parcours de la Haute Vonne. Attention ce parcours sportif ne se réalise qu'en période de hautes eaux par des kayakistes expérimentés et entraînés aux techniques de sécurité : à reconnaître systématiquement. Embarquement au pont de la D524 entre la Pagerie et Coutières. Première portion en classe II, III manœuvrier ; se méfier des embâcles et d'une passerelle basse. Le rapide de la Haute Vonne commence au pied du Château de la Barre : classe III et deux passages IV.



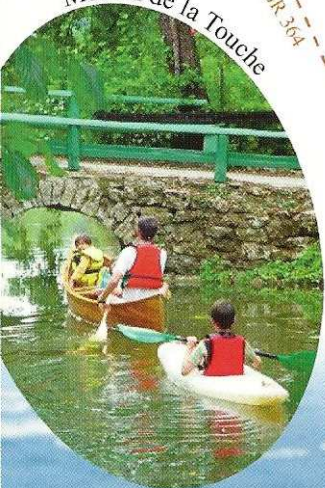
Le site Gallo-Romain

Le sanctuaire de Sanxay est l'un des ensembles monumentaux les mieux conservés et les plus importants du monde gallo-romain. Le site est dédié au culte de l'eau, source de vie et génératrice de fécondité. Sur la rive droite se dressent les ruines de l'amphithéâtre dont les gradins s'adossaient à la pente de la colline. On estime qu'ils pouvaient contenir 6 500 spectateurs. Les vestiges imposants des thermes lui font face sur la rive gauche. En août, un festival lyrique s'y déroule tous les ans, dans l'amphithéâtre.

Informations Pratiques

Maison du Tourisme du Pays Mélusin à Lusignan	Tél : 05 49 43 61 21
Camping du Pont des Bergers, à Sanxay	Tél : 05 49 53 06 49
Site Gallo-Romain de Sanxay	Tél : 05 49 53 61 48
Club FFCK à Lusignan "VVCK"	Tél : 05 49 89 08 58

Les informations mentionnées sont données à titre indicatif et ne sauraient engager en aucun cas la responsabilité du CDCK 86 ou des clubs FFCK



Merci de respecter la législation, le "Code du Pratiquant" et les règles de sécurité - www.canoe86.org
Les passages en propriété privée se font toujours sous réserve de l'accord du propriétaire



Le sentier des "Pierres Brunes"



L'Eglise de Jazeneuil

Posez la pagaie et partez sur l'un des nombreux chemins de randonnée pédestre qui parcourent le Pays Mélusin. Au départ de Curzay-sur-Vonne, le sentier des "Pierres Brunes" vous fera découvrir les concrétions de silex qui servaient jusqu'en 1854 à délimiter les pâturages collectifs. Le pont médiéval ou encore le Château-Hôtel de Curzay (4 étoiles) seront autant d'invitations au calme et à la découverte.



L'église St-Jean-Baptiste de Jazeneuil fait partie des merveilles de l'art roman. Les artistes de l'époque ont mis tout leur talent dans la réalisation des décors et des sculptures du chevet. A côté des vitraux du XIXe siècle, neuf vitraux ont été créés entre 1999 et 2006 autour du thème de l'eau purificatrice. Sa situation, en bordure de la Vonne, la met particulièrement en valeur et on ne manquera pas d'admirer son reflet sur l'eau.



Le Jardin des Couleurs

Dans cet espace, légumes originaux côtoient plantes aromatiques, fleurs, fruits rouges... Ce jardin botanique et pédagogique sur le thème des plantes tinctoriales est situé en terrasse et domine la vallée de la Vonne. Il sert de support pédagogique aux ateliers de découverte et de pratique artistique autour de la couleur naturelle. Des stages d'initiation à la teinture végétale sont organisés.



La fontaine St Macou

L'église de Jazeneuil est construite sur une source qui s'écoule dans le lavoir, la Fontaine de Saint-Macou, à l'origine d'une légende. En effet, Saint-Macou était invoqué pour la guérison des enfants fragiles et donna ainsi son nom à plusieurs sources où l'on immergeait ces enfants nommés « macouins » afin d'obtenir leur guérison.

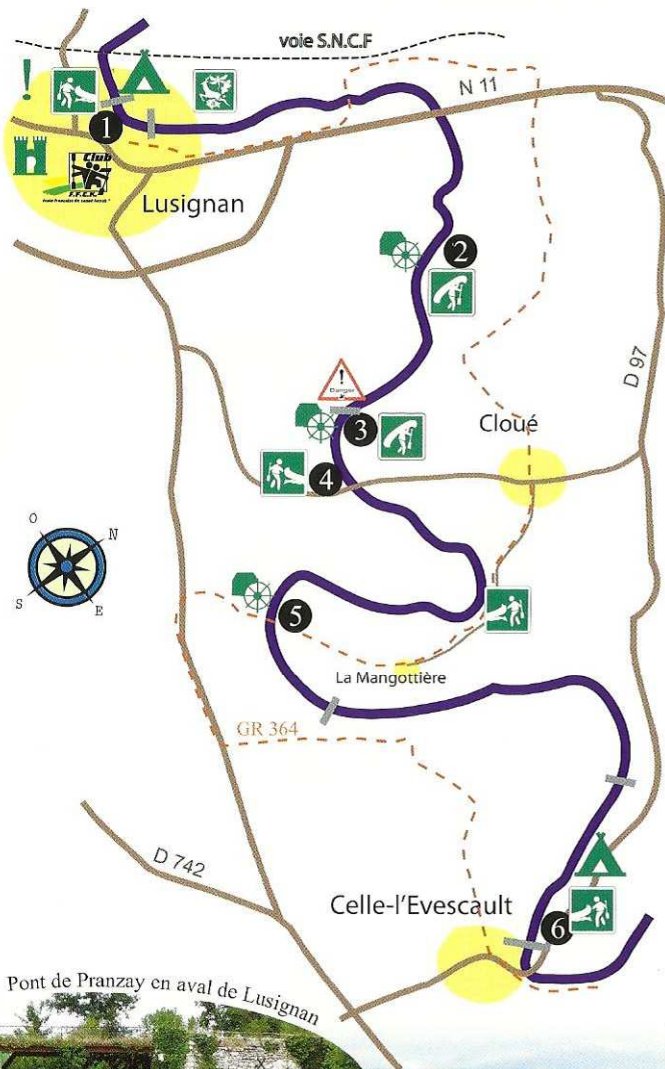


Informations Pratiques

Maison du Tourisme du Pays Mélusin à Lusignan
Communauté de communes du Pays Mélusin
Jardin des Couleurs à Jazeneuil
La Maison poitevine à Jazeneuil
Camping de Vauchiron, à Lusignan
Club FFCK à Lusignan "VVCK"

Tél : 05 49 43 61 21
Tél : 05 49 89 07 54
Tél : 06 70 76 15 77
Tél : 05 49 53 50 10
Tél : 05 49 43 30 08
Tél : 05 49 89 08 58

Les informations mentionnées sont données à titre indicatif et ne sauraient engager en aucun cas la responsabilité du CDCK 86 ou des clubs FFCK



1	Lusignan Tous commerces Accès à l'eau rive droite à proximité du camping Club VVCK, location de canoës
2	Moulin d'Anvaux Portage rive gauche 2,9 km
3	Moulin de Leigne Portage à gauche Attention phénomène de rappel en hautes eaux 4,2 km
4	Pont de Cloué Accès à l'eau rive droite Aire de pique-nique 4,4 km
5	Moulin de Malvaux Prendre un des bras de gauche 6,8 km
6	Celle-l'Évescault Accès à l'eau rive gauche Aire de jeux Camping 10,5 km



? Le club V.V.C.K.

Le club Vallée de la Vonne Canoë Kayak est basé à Lusignan. Ses adhérents vous accueillent au Moulin de Vauchiron pour vous faire découvrir le calme de la vallée de la Vonne. Cette association est affiliée à la FFCK. Vous avez par ailleurs la possibilité de louer des canoës ou des kayaks sur place. Dans tous les cas, renseignez vous avant de partir en randonnée.



! La Fée Mélusine

Mélusine était condamnée à avoir chaque samedi le corps transformé en queue de serpent. Elle rencontre Raymondin et lui offre sa main à la seule condition qu'il renonce à la voir ce jour fatal. Raymondin consent à ce mariage et devient le plus puissant seigneur du Poitou. Or un beau jour, en transgressant l'interdit, il surprend son épouse prenant son bain à moitié serpente. Son secret dévoilé, Mélusine se transforme alors en dragon, et survole les tours du château de Lusignan avant de disparaître à jamais.

! L'Église de Lusignan

L'église Notre Dame est un élément majeur du patrimoine mélusin. Elle a été édifée dans le style roman de 1024 à 1110, et remaniée au XVe siècle par la création d'un porche côté Sud. Le portail Nord, présente un large bandeau historié sculpté de personnages et d'animaux fantastiques. Le « bestiaire du Moyen-âge » y offre ses espèces réelles ou hybrides.



? Les bois du Grand Parc

La forêt communale du Grand Parc s'étend sur une superficie de près de 160 hectares et surplombe les méandres de la Vonne. Ces bois, entièrement entourés de murs et d'une grande richesse floristique, sont propriété communale dans leur ensemble depuis 2001 et offrent aux promeneurs et amoureux de la nature de nombreux sentiers balisés et des aires de pique-nique pour la détente.

Informations Pratiques

Maison du Tourisme du Pays Mélusin à Lusignan	Tél : 05 49 43 61 21
Camping de Vauchiron à Lusignan	Tél : 05 49 43 30 08
Camping de Celle-l'Évescault	Tél : 05 49 43 52 56
Club FFCK à Lusignan "VVCK"	Tél : 05 49 89 08 58

Les informations mentionnées sont données à titre indicatif et ne sauraient engager en aucun cas la responsabilité du CDCK 86 ou des clubs FFCK



1	Celle-l'Évescault Accès à l'eau rive gauche Aire de jeux Camping
2	Pont de Celle-l'Évescault (voir fiche au dos)
3	Moulin de Marigny Portage à gauche 5,8 km
4	Moulin de la Roche Passage à gauche 6,7 km
5	Gué de Giez Accès à l'eau rive droite (voir fiche au dos) 7,7 km
6	Pont des Carmes (voir fiche au dos) 11,6 km
7	Moulin de la Levée Barrage dangereux Portage et accès à l'eau rive droite, aire de jeux 11,8 km
8	Vivonne Village Etape Tous commerces Club "Les Pagayous" location de canoës
9	Confluence avec le Clain 12 km



Les gués

De nombreux passages à gué ponctuent la descente. Avant la mécanisation des moyens de locomotion, les gués permettaient de franchir les eaux à moindre coût et sans la contrainte d'un détour par un pont. Le franchissement de ces passages étant bien entendu tributaire du niveau d'eau sur la rivière. Pour échapper à cette contrainte, de nombreux gués sont doublés d'une passerelle afin de maintenir l'échange social même lorsque le niveau de la rivière est élevé.



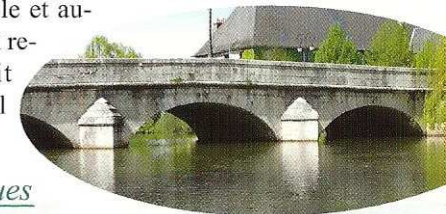
Le pont de Celle-l'Évescault

Le pont médiéval de Celle-l'Évescault est un témoin de l'architecture civile du temps de l'occupation médiévale en Pays Méluin. Il a permis vraisemblablement au personnel ecclésiastique en transit, de contourner le péage de Lusignan. Daté du XIII^e siècle et construit en matériaux calcaires, il contraste avec ses contemporains par sa longueur : environ 110 m.



Le pont des Carmes

Le pont des Carmes, à Vivonne, a été construit au XVIII^e siècle pour remplacer celui endommagé par les inondations de 1746. Pour l'anecdote, c'est du pont des Carmes que Napoléon, lors d'une halte à Vivonne en 1808, contempla le paysage et dit « le trouver bien reposant ». Il jouxte l'ancien couvent des Carmes, fondé au XV^e siècle et aujourd'hui reconverti en Hôtel de Ville.



Le cirque de Giez

Dans les méandres encaissés de la Vonne, peu après avoir passé Marigny-Chemereau, si vous levez les yeux vous pourrez distinguer le cirque de Giez. Cette enceinte naturelle à parois abruptes est le résultat de l'érosion et de l'avancée des méandres.

Informations Pratiques

Maison du Tourisme du Pays Méluin à Lusignan
Office du Tourisme de Vivonne
Camping de Celle-l'Évescault
Camping de Vivonne
Club FFCK à Vivonne "les Pagayous"

Tél : 05 49 43 61 21
Tél : 05 49 43 47 88
Tél : 05 49 43 52 56
Tél : 05 49 43 41 05
Tél : 06 81 94 87 05